

LE TRIFLUVIEN
Journal paraissant le MERCREDI & SAMEDI

ABONNEMENTS:
UN AN 25.00
SIX MOIS 15.00

Strictement payable d'avance.

Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis à l'Administration par écrit, un mois avant l'expiration de son année. L'abonnement continuera tant que les arrérages ne seront pas payés s'il y en a.

P. V. AYOTTE,
Editeur Propriétaire.

LE TRIFLUVIEN

Revue des Dames Ursulines

JOURNAL CATHOLIQUE

Tarifs des Annonces :

Les annonces sont tolérées sur Nonpareil aux conditions suivantes :

Première insertion, par ligne 10 cents
Insertions subséquentes, par ligne 6 cents
Condition spéciale pour annonces à long terme.

Toute communication devra être accompagnée d'un bon responsable. Aucun écrit anonyme ne sera publié.
Les manuscrits publiés ou refusés, ne seront point retournés.

Toute communication concernant la Rédaction ou l'Administration devra être adressée à

P. V. AYOTTE,
Trois-Rivières, P. O.

REDIGE EN COLLABORATION.

TROIS-RIVIERES, Mercredi 22 Janvier 1890.

2ème Année.—No. 21

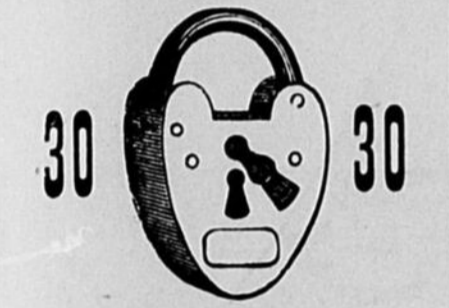
Blouin, Boisvert & Cie
MARCHANDS DE

F=F=R

ET
QUINCAILLERIES

A L'ENSEIGNE DU
GROS

Cadenas



Rue Des Forges
En Face du Marché

TROIS-RIVIERES

Toujours en mains Peintures, Huiles Vernis, Etc.

SEULS AGENTS de la célèbre peinture de **PENCHEN** pour l'extérieur des maisons etc., etc.

On sollicite une visite.
BLOUIN, BOISVERT & Cie.

J C Rousseau

M hand-Epicier
En gros et en Détail

COIN DES RUES
HART et DES FORGES

TROIS-RIVIERES

On trouvera constamment à ce magasin, les épiceries de première qualité et du choix le plus judicieux.

Les prix demandés à ce magasin sont à la portée de tout le monde.

Une Visite est Sollicitée.

F. Valentine & Cie

COMPTABLES
— ET —
Agents d'Assurances

Représentent les Compagnies suivantes :

L'Equitable Ass. Socty

La Commercial Union

La Western

La Louisville, Kentucky

The Accident Ins. Co. of North America.

BUREAU :
30, Rue Royale
TROIS-RIVIERES
2 Nov. 1889—1900.

OUVRAGES
EN VENTE

A Grand Sacrifice

Pour argent Comptant Seulement

A LA
LIBRAIRIE DU SACRE-COEUR

P. V. AYOTTE

Libraire, Imprimeur & Relieur

— COIN DES RUES —
NOTRE-DAME & Du PLATON

TROIS-RIVIERES

	Prix. Not.
Mgr Paul Guéri, LE PALMIER SÉRAPHIQUE, 12 vol. in-8.....	\$18.00 \$12.00
Mgr. Paul Guéri, LES PETITS BOLLANDIQUES, 17 vol. in-8.....	25.50 20.00
Général Albert, RÉCITS MILITAIRES, 4 vol. in-8.....	5.00 4.00
Mgr Guibert, ŒUVRES PASTORALES, 4 vol. in-8.....	3.50 2.50
C. Martin, PRONES EN EXEMPLES, 1 vol. in-8.....	1.50 1.00
do RÉPERTOIRE DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE 1 vol. in-8.....	1.50 1.00
do SERMONS D'ACTUALITÉ SUR L'ÉGLISE, 1 vol. in-8.....	.50 .40
L'Abbé Dubois, COURS D'INSTRUCTIONS MORALES, 1 vol. in-8.....	1.50 1.00
L'Abbé Hébert, LE MISSIONNAIRE DES FEMMES CHRÉTIENNES, 1 vol. in-8.....	0.88 0.75
B. Meric, L'AUTRE VIE, 2 vol. in-8.....	3.00 2.00
Mgr Freppel, ŒUVRES POÉTIQUES, 1 vol. in-8.....	1.50 1.00
Léon Gauthier, BENOIT XI,.....	1.00 0.75
Père Bronchain, PLANS D'INSTRUCTIONS, 3 vol. in-12.....	1.25 1.00
F. Maynard, MGR DUPANLOUP ET L'ABBÉ LAGRANGE, 1 vol. in-8.....	1.25 1.00
HOMMAGE A LOUIS VEUILLOT, 1 vol. in-8.....	1.88 1.50
Le. Veulliot, HISTORIETTES ET FANTASIES, 1 vol. in-12.....	0.88 0.75
do ÇÀ ET LÀ, 2 vol. in-12.....	2.00 1.50
do LE PARFUM DE ROME, 2 vol. in-12.....	1.75 1.25
do LES COULEURS, 1 vol. in-12.....	0.50 0.35
do CORRESPONDANCES,—Lettres à sa sœur.....	1.50 1.00
do —Lettres à son frère.....	1.50 1.00
A. L. Rua, COURS D'INSTRUCTIONS, 3 vol. in-12.....	2.50 2.00
St. Jure, DE LA CONSAIGNANCE ET DE L'AMOUR DU FILS DE DIEU, 4 vol. in-12.....	3.00 1.75
L'Abbé Guyot, LA SOMME DES CONGILES, 2 vol. in-12.....	2.25 1.75
J. Renaud, L'ENCHIRIDION DU CATHÉCHISME, 1 vol. in-12.....	1.00 0.60
Le Père Didierjean, ELIÈVES DES JÉSUITES, 2 vol. in-12.....	2.00 1.50
L'Abbé P. Verger, LE CHRISTIANISME, ses dogmes et preuves, 2 vol. in-12.....	1.00 1.50
L'Abbé Chassay, DÉFENSE DU CHRISTIANISME HISTORIQUE, 3 vol. in-12.....	2.25 1.75
T. Mouchard, LES FÊTES DE CATHÉCHISME, 1 vol. in-12.....	1.50 1.00
P. J. Bertrand, MÉMOIRES HISTORIQUES SUR LES MISSIONS, 1 vol. in-12.....	0.50 0.35
A. I. Peladan, PRÉVUES ÉCLATANTES DE LA RÉVÉLATION PAR L'HISTOIRE UNIVERSELLE, 1 vol. in-12.....	0.63 0.50
E. Meric, DU DROIT ET DU DEVOIR, 1 vol. in-12.....	1.00 0.75
P. R. Causset, ANXIÉTÉ OU GUIDE DE L'HOMME DANS SES RETOURS À DIEU, 2 vol. in-12.....	1.50 1.00
Garneau, HISTOIRE DU CANADA, 4 vol. in-8.....	6.00 5.00
Le Père Mach, LE TRÉSOR DU PRÊTRE, 2 vol. in-8.....	3.00 2.00
Ludolphus de Saxonia, VITA JESU CHRISTI, 4 vol. in-8.....	6.00 4.00
L'Abbé Luche, LE CATHÉCHISME DE RODEZ, 3 vol. in-8.....	4.00 3.00
Le CATHÉCHISME AU XIX SIÈCLE, 2 vol. in-8.....	1.50 1.00
L'Abbé Morel, SOMME CONTRE LE CATHOLICISME LIBÉRAL, 2 vol. in-8.....	3.00 2.25
Le Père César de Bus, INSTRUCTIONS FAMILIÈRES SUR LE CATHÉCHISME, 4 vol. in-12.....	4.00 3.00
L'Abbé Regnaud, LA SŒUR DE CATHÉCHISME, 4 vol. in-12.....	4.00 3.00
P. V. CASUS CONSCIENTIA, 2 vol. in-8.....	3.00 2.00
Le Père Canisius, LE GRAND CATHÉCHISME, 7 vol. in-8.....	9.00 7.00
Le Père Caussette, LE BON SENS DE LA FOI, 2 vol. in-8.....	3.00 2.00
Léon Aubineau, LES SERVITEURS DE DIEU, 2 vol. in-12.....	1.50 1.00
Mgr Landriot, CONFÉRENCES AUX DAMES DU MONDE, 1 vol. in-12.....	0.88 0.75
Mgr Landriot, LA FEMME PIEUSE, 2 vol. in-12.....	1.50 1.00
do INSTRUCTIONS SUR L'ORAISON DOMINICALE, 1 vol. in-12.....	0.75 0.60
do LE SYMBOLISME, 1 vol. in-12.....	0.75 0.60
do L'EUCARISTIE, 1 vol. in-12.....	0.88 0.75
do LE CHRIST DE LA TRADITION, 2 vol. in-12.....	1.75 1.25
L'Abbé Chamont, L'ÉDUCATION, 1 vol. in-12.....	0.88 0.75
do de Clèves, DE L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE, DES FILLES, 1 vol. in-12.....	0.75 0.50
do Coulin, COMMENTAIRES SUR PLUSIEURS PASSAGES DU ST. ÉVANGILE, 4 vol. in-12.....	2.50 2.00
do Larfeuille, LA FEMME À L'ÉCOLE DE MARIE, 1 vol. in-12.....	0.75 0.60
do LE QUART D'HEURE POUR DIEU, 2 vol. in-12.....	1.75 1.25
do LES DIMANCHES ET FÊTES, 1 vol. in-12.....	0.88 0.75
Jules Vuy, LA PHILOTHÉE DE ST. FR. DE SALES, 2 vol. in-12.....	1.50 1.00
Schouppé, COURS ABRÉGÉ DE RELIGION, 1 vol. in-12.....	0.75 0.60
Léo Taxil, LES FRÈRES TROIS POINTS, 1 vol. in-12.....	0.88 0.60
Borhacher, HISTOIRE UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE, Édition de Gaume, 17 vol. in-4 avec atlas rel.	45.00 30.00
do HISTOIRE UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE, par l'Abbé Guillaume, 13 vol. in-4 relié.....	30.00 22.5

Garcia Moreno
(114)

TROISIÈME PARTIE
L'ÉTAT CHRÉTIEN

(Suite.)

Faites comme moi, mettez l'outrage au pied de la croix et priez Dieu de pardonner au coupable. Demandez-lui qu'il me donne assez de force, non seulement pour faire du bien à ceux qui répandent sur moi, par leurs paroles ou leurs écrits, les flots de haine qu'ils ont dans le cœur, mais encore pour me réjouir devant Dieu d'avoir à souffrir quelque chose en union avec Notre-Seigneur. C'est pour moi un vrai bonheur en même temps qu'un honneur immérité de subir les insultes de la Révolution en compagnie des ordres religieux, des évêques, et même du souverain pontife. (1)

Il lui arrivait parfois de défendre une idée avec animosité, je dirai même avec l'aigreur passionnée d'un champion décidé à l'emporter de haute lutte; mais, au cours des plus violents débats, on sentait que cette âme franche et loyale luttait moins pour humilier un adversaire que pour exalter et venger la vérité. Avec sa supériorité intellectuelle, sa foi, sa logique, il jugeait sévèrement les théories modernes, qu'il croyait, avec l'Église, subversives de toute société. Si quelque libéral osait les vanter devant lui, ou déguiser sous de vaines raisons d'opportunité les tendances de son esprit dévoyé, Garcia Moreno regimbait devant le sophisme et, d'un mot quelquefois excessif, désarçonnait l'imprudent. Alors, pénétrant jusqu'au cœur de la question, il coupait court aux arguties par une démonstration qui ne laissait place à aucun subterfuge. « En arithmétique, disait-il, pas d'éloquence, mais des chiffres; en philosophie et en politique, pas de verbiage, mais des raisons. » Du reste, sur les matières qui n'intéressaient ni la vérité, ni la justice, par exemple, sur des problèmes de science ou d'histoire, il discutait avec le plus grand calme et tolérait facilement la contradiction: « Je me suis trompé, disait-il à son adversaire; vous connaissez cette question mieux que moi. »

Comme tous les grands cœurs, il savait reconnaître ses torts et les réparer courageusement. Un jour qu'il était accablé de besogne et de plus surexcité par la maladresse d'un architecte auquel il avait confié des travaux importants, un ecclésiastique interrompit son travail pour lui faire une communication soi-disant pressante. Il le reçut assez brusquement, et comme il s'agissait d'une affaire insignifiante, le congédia encore plus brusquement encore: « Ce n'était pas la peine, lui dit-il, de vous déranger pour une pareille vétille. » Le prêtre se retira passablement mortifié. Le lendemain il ne pensait plus à cette incartade du président, quand de bon matin il le vit arriver pour lui demander pardon de sa conduite violente et irrespectueuse. Plusieurs fois, à la suite d'un mouvement de vivacité, il s'humilia jusqu'à faire des excuses aux personnes qu'il avait contristées. Un officier de ses amis, pour des raisons futiles, avait cessé de le voir et de le saluer. Le rencontrant un jour, le président l'aborde sans façon: « Je te nomme mon aide de camp, » lui dit-il. L'officier stupéfait ne répondait pas: « Tiens, ajouta-t-il en s'inclinant devant lui, si tu veux ma tête, la voilà ! » Ils se réconcilièrent et restèrent bons amis.

Jamais il ne se prévalut de ses œuvres, qui cependant excitaient l'admiration du monde entier. Dans les congrès, il n'en parlait que pour rendre gloire à Dieu, persuadé qu'il devait tout à sa grâce. Aussi demandait-il constamment qu'on voulût bien l'aider en priant pour lui. Durant sa seconde présidence, il adressait à la fin de chaque année une circulaire aux évêques pour solliciter des actions de grâces et présenter à Dieu ses nouvelles requêtes. Dans des lettres particulières adressées aux prélats qui jouissaient de toute sa confiance, il les pressait de lui signaler de ses actes qui auraient pu leur paraître répréhensibles, ainsi que les moyens d'utiliser son pouvoir d'une manière plus avantageuse à la cause de Dieu et de son Église. Ainsi, pénétré de son impuissance à faire le moindre bien sans le secours d'en-haut, il attribuait ses succès à la protection de Dieu et de la vierge Marie, aux bénédictions de Pie IX, aux prières de sa sainte mère et d'une sœur aveugle, pour laquelle il professait une grande vénération. Un professeur de botanique, ayant mis la main sur une fleur non encore qualifiée dans la flore du pays, lui demanda la permission de la baptiser du nom de *Tusconia Garcia-Moreno*. « Si vous voulez me faire plaisir, lui répondit le président, laissez de côté ma pauvre personnalité; si votre fleur est rare, jolie, inconnue à l'Équateur, faites hommage de votre trouvaille à la Fleur du ciel: appelez-la *Tusconia-Maria*. » L'homme qui s'oublie à ce point ne laissera pas l'amour-propre détourner sa volonté des grands intérêts commis à sa garde.

La volupté n'avait pas plus de prise sur son cœur. Malgré son naturel ardent et passionné, jamais il ne permit à l'enchantement d'asservir au sens ses nobles facultés. Il traita son corps comme un esclave ou plutôt comme une bête de somme, dont la fonction est d'exécuter les ordres de l'âme, sa souveraine maîtresse. Pour lui, point de fêtes, de plaisirs, de divertissements plus ou moins honnêtes, de passe-temps plus ou moins licencieux, mais la vie du travail régulière et uniforme. Debout dès cinq heures du matin, il se rendait vers six heures à l'église pour y entendre la messe et se pénétrer, par une méditation sérieuse, des grands devoirs du chrétien et de l'homme d'État. A sept heures, après une visite aux pauvres de l'hôpital, il s'enfermait dans son cabinet pour travailler jusque vers dix heures. Venait alors un déjeuner bien frugal et bien court,

puis l'on voyait le président s'acheminer vers le palais du gouvernement, où jusqu'à trois heures il s'occupait avec ses ministres des affaires publiques. Après le dîner, qui avait lieu vers quatre heures, sa récréation consistait à faire quelques visites, inspecter les travaux publics, ou pacifier les différends qu'on lui soumettait. Rentré à six heures, il passait la soirée en famille avec quelques amis. Quand neuf heures sonnaient, alors que tout le monde allait prendre son repos, il se retirait pour achever sa correspondance, lire les journaux, et travailler jusqu'à onze heures, souvent jusqu'à minuit. Tel était son ordre du jour dans des moments de calme.

Mais souvent, comme nous l'avons vu, le calme faisait place à l'orage, la vie régulière à la vie tourmentée. Alors il marchait ou travaillait jour et nuit, selon les nécessités du moment. Son âme indomptable ne connaissait point d'impossibilités, son tempérament de fer résistait à toutes les fatigues. Dans ses inspections, combats, voyages, il se contentait de quelques heures de sommeil, souvent sur la terre nue, ou enveloppé dans une simple couverture. Un prêtre lui offrit un jour un lit de camp: « Jamais, dit-il; il ne faut point gêner son corps. Donnez-moi un lit aujourd'hui, demain la terre lui paraîtra dure. » Quand le devoir l'appelait, il montait à cheval par les temps plus adreux, et traversait bois et montagnes avec une incroyable vitesse. Sur cette route de Quito à Guayaquil qu'il parcourait tant de fois, il arriva un jour dans un village où ne se trouvait d'autre maison habitable que celle du curé. C'était la saison des pluies, et le pauvre voyageur se présenta trempé jusqu'aux os. Après une modeste réception, le bon prêtre lui offrit un lit pour se reposer. « Mouillé comme je le suis, lui dit le président, je ne puis ni me déshabiller ni ôter mes bottes: demain il me serait impossible de les remettre. » Il se coucha sur un canapé et dormit jusqu'au matin. A quatre heures, frais et dispos, il remonta à cheval et continuait sa route.

Au travail et à la fatigue s'ajoutait, pour endurer et mâter le corps, la plus rigide sobriété. Dans les pénibles excursions dont nous venons de parler, le président se contentait pour toute nourriture d'un peu de biscuit de chocolat, et de quelques gorgées de café noir. Du reste, en tout temps sa table était simple et presque pauvre. Rarement il se permettait l'usage du vin; jamais il ne donnait de festin ni n'acceptait d'invitation.

« Un chef d'État, disait-il doit vivre pour travailler, non pour s'engraisser. » En dépit des indispositions, des excès de fatigue, du manque absolu d'aliments substantiels, il pratiquait scrupuleusement les jeûnes et les abstinences imposées par l'Église.

Ainsi dressé au travail et à la discipline, le corps se remettait chaque jour à sa rude besogne sans regimber contre laiguillon. Garcia Moreno faisait l'œuvre de dix ouvriers, contrôlait par lui-même toutes les correspondances, expédiait à ses subordonnés lettres, comptes-rendus, ordres de toute espèce, discutait avec les intéressés affaires, entreprises, projets de loi, plans de campagne, et trouvait encore le temps de creuser les mystères de la philosophie et de l'histoire, des sciences et de la religion. Jamais, par dégoût ou lassitude, il ne remit au lendemain une lettre ou une affaire. « Vous ne pouvez vous tuer, lui disait-on quelquefois: cette personne attendra.—Dieu peut faire attendre, répondait-il en souriant; moi je n'en ai pas le droit. Quand Dieu voudra que je me repose, il m'enverra la maladie ou la mort. » Un jour cependant, son ministre Carvajal, voulant lui procurer quelques heures de délassement, l'entraîna, d'accord avec les autres ministres, dans une hacienda qu'il venait d'acheter. Après une course à cheval de plusieurs lieues, Garcia Moreno inspecta l'établissement, Carvajal offrit à ses hôtes un repas somptueux, puis d'excellents cigares et un jeu de cartes. Le temps passa vite dans ces doux exercices, et les ministres ne semblaient pas s'en apercevoir. Quand vers le soir, Garcia Moreno donna le signal du départ, Carvajal le supplia de prolonger la visite, ajoutant qu'il se considérait comme offensé s'il refusait de passer la nuit sous son toit.—« Je consens volontiers à rester, dit Garcia Moreno, mais vous, messieurs les ministres, êtes-vous capables de passer la nuit et de vous trouver à votre poste demain à onze heures? » Ils lui répondirent par une affirmation solennelle, et l'on se remit à jouer. A minuit cependant on reprit le chemin de la ville. Le lendemain, à onze heures, Garcia Moreno arrivait comme de coutume au palais du gouvernement pour se mettre au travail. N'y trouvant personne, il dépêcha un estafette à chacun de ses ministres pour leur signifier d'avoir à se rendre immédiatement à leur bureau respectif.

Cette vertu de tempérance qui ruine les vices et soumet les passions aux exigences de la grande raison, suppose déjà l'énergie de la volonté: toutefois, pour atteindre aux sommets élevés des grands devoirs, sans reculer devant les dangers, ni même devant la mort, la volonté doit être affermie par une autre vertu qu'on appelle spécialement la force, et dont le rôle, en inspirant l'audace des grandes choses, est de bannir absolument toute crainte. Dieu avait donc Garcia Moreno de cette force, qui fait les héros. Il suffisait de le voir au moment du danger pour être frappé de son intrépidité. Sa voix brève et puissante, son geste impérieux, son regard enflammé, son imperturbable sang-froid, faisaient penser au juste d'Horace qu'aucun cataclysme, même l'éroulement d'un monde, ne saurait ébranler. Son énergie naturelle s'était développée par des actes de courage innés. Dès sa jeunesse, nous l'avons dit, il travailla à vaincre les mouvements instinctifs de crainte en se familiarisant avec les plus grands dangers, sous les roches branlantes et au fond des volcans. Les bataillons, les révolutions, les complots journaliers de ses ennemis, lui firent envisager la mort comme un événement auquel il fallait s'attendre à chaque instant. Était un jour à Guayaquil il apprend qu'une conspiration s'ourdît contre lui et qu'à ce moment, là même les conjurés tiennent un conciliabule chez un coiffeur de la ville. A cette nouvelle, il se rend chez le coiffeur, prend un siège et demande qu'on lui coupe les

cheveux. Stupéfaits et tremblants, au lieu de se jeter sur lui pour l'assassiner, les sicaires s'esquivèrent au plus vite. Par amour pour la patrie, il acceptait la mort comme un sacrifice nécessaire. De là les paroles prophétiques de l'ode à Fabius: « De sinistres présages attristent mon âme, des images sanglantes tourbillonnent autour de moi dans mes songes agités; la balle d'un éclatant me percera le cœur; mais si ma patrie, délivrée de l'oppression, respire enfin librement, volontiers je descendrai au tombeau. » La grâce divine, en pénétrant chaque jour plus avant dans son âme si profondément chrétienne, le trempa plus fortement encore: non seulement il ne craignait plus la mort, mais comme les saints, comme les martyrs, il la désira par amour pour son Dieu. Que de fois dans ses lettres, dans ses conversations, dans ses messages aux chambres, il lui arriva de formuler ce vœu: « Quel bonheur et quelle gloire pour moi, si je pouvais verser mon sang pour Jésus-Christ et son Église ! »

Parvenue à cette hauteur, la volonté, dégagée de toute influence malsaine, s'établit dans une rectitude parfaite, c'est-à-dire dans la justice, la quatrième vertu qui perfectionne l'homme moral. « Fais ce que dois, advienne que pourra: » telle est sa devise, devise qu'on pourrait graver dans les armes de Garcia Moreno, aussi bien que sur l'écusson de n'importe quel preux chevalier. Comme le divin Maître, dont il était le représentant en sa qualité de chef d'État, Garcia Moreno résolut d'accomplir toute justice, et de mettre au service du droit son âme tout entière.

Le premier droit violé qu'il rencontra sur son chemin fut le droit du Christ, « Roi des rois et Seigneur des seigneurs. » Au lieu de « rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » le César révolutionnaire avait trouvé bon de confisquer tous les droits de Dieu pour se les adjoindre au nom des droits de l'homme. Garcia Moreno ne s'arrêta pas devant cette usurpation séculaire, acceptée par l'opinion, défendue par l'opinion, défendue par les puissants et sanctionnée par les chartes et constitutions des deux mondes: au nom de l'éternelle justice et du droit du peuple, que la révolte contre Dieu conduit fatalement à un abîme de malheurs, d'un coup de main il jeta par terre l'édifice de la Révolution. Les libéraux en apprirent aux lois écrites par eux: il leur opposa les lois écrites par Dieu dans le cœur de l'homme. Ils prirent les armes: il les battit en vingt rencontres; ils comptèrent sa mort: il traîna les assassins à l'échafaud. Vainqueur à force d'héroïsme, il traça d'une main ferme la constitution chrétienne, qui termina la Révolution des droits de l'homme par une nouvelle et solennelle promulgation des droits de Dieu.

Durant cette lutte à outrance contre le satanisme moderne, lutte de vingt années dont nous avons raconté les péripéties émouvantes, il ne cessa de braver la mort simplement, sans emphase, comme un homme à qui l'héroïsme ne coûte rien dès qu'il s'agit d'un devoir à remplir. Supposez un siècle moins positif et moins impie que le nôtre, Garcia Moreno deviendrait un de ces héros légendaires dont on raconte les hauts faits, comme on s'entretient des exploits du Cid et de Roland. Hélas! ces nobles récits feraient peut-être surgir l'homme que Garcia Moreno souhaitait à la France, après nos désastres de 1870: « Quel malheur, s'écrierait-il pendant la Commune, que cette France dont j'aime tant le glorieux passé soit gouvernée par des bandits! Conduite par un homme d'énergie, elle reprendrait bientôt son rôle de fille aînée de l'Église. »

Après Dieu, le peuple. La justice distributive exigeait une répartition plus équitable des dignités et des emplois. Au risque de s'attirer des haines implacables, Garcia Moreno ne consulta dans la collation des charges que le mérite et les aptitudes. Ni partialité, ni compromis, ni lâcheté, sollicités, parents ou amis se voyaient impitoyablement éconduits. « Le mal du siècle, disait-il, est de ne plus savoir dire non. Vous briguez cet emploi comme une faveur; je vous réponds: l'homme pour l'emploi, non l'emploi pour l'homme. » La Révolution, dont la conscience peu scrupuleuse crée au besoin des sinécures pour nourrir ses séides aux frais des contribuables, se moquera de justice qui eut pour pouvoir gouverner selon les principes de la saine morale, sans acheter ni compromettre les âmes; les gens honnêtes, admireront ce phénomène, aujourd'hui très rare dans les États républicains, voir même dans ces républiques déguisées qu'on appelle monarchies parlementaires.

Son amour de la justice le rendait impitoyable envers quiconque profitait de sa position ou de son autorité pour dépouiller les malheureux. Son respect du droit était tellement connu de tous, que les faibles opprimés par les puissants préféraient soumettre leurs différends à son arbitrage que de recourir aux tribunaux. Dans ses courses à travers les provinces, sur les routes, dans les bourgades, il était assailli de pauvres qui réclamaient justice. Il les accueillait avec bonté, écoutait leurs plaintes, comme saint Louis sous le chêne de Vincennes, et, quand il avait prononcé son jugement, la cause était finie, chacun s'en allait content. Des indiens lui racontèrent un jour qu'un riche propriétaire n'avait trouvé rien de mieux pour arrondir et agrandir son beau domaine que d'y enlever, au moyen d'une ligne droite des parcelles de terrain qui leur appartenait. Trop pauvres pour plaider avec un tel adversaire, ils avaient attendu le président sur la route pour lui demander justice. Le seigneur et l'indien étaient égaux au tribunal de Garcia Moreno. Il condamna le riche propriétaire à restituer les terrains volés, et de plus le destin des hautes fonctions qu'il occupait. Une autre fois, il vit arriver une pauvre veuve à qui l'on avait extorqué dix mille piastres: Elle lui conta son histoire et se mit à fondre en larmes. Ému et indigné, Garcia Moreno dit à son trésorier: « Donnez à cette femme dix mille piastres.—Et qui les remboursera? — Un tel, dit-il, en nommant le voleur; inscrivez la somme à son compte. » Il manda l'individu, lui reprocha son crime, et lui fit verser les dix mille piastres.

(A continuer.)

(1) Lettre au P. L. 3 février 1874.

Aux abonnés retardataires

Nous faisons un nouvel appel à nos abonnés retardataires. Il nous est dû un fort montant, pour arrérages d'abonnements, annonces, jobs, etc.

LE TRIFLUVIEN

Mercredi, 22 Janvier 1889

Le Chemin de Fer

Basses-Laurentides

Ainsi que nos lecteurs l'ont appris déjà par une dépêche qui a fait le tour de la presse, une nombreuse et influente députation s'est rendu, il y a quelques jours à Ottawa, pour présenter et appuyer auprès des ministres fédéraux la requête des citoyens de Trois-Rivières et des comtés de St Maurice et de Champlain.

L'accueil le plus cordial a été fait à la délégation qui est revenue parfaitement confiante dans le succès de sa mission.

Voici en quels termes était conçue la dépêche transmise à ce sujet à tous les journaux :

" OTTAWA, 16.—La délégation de Trois-Rivières qui était venue ici au sujet du chemin de fer des Basses-Laurentides a été reçue par Sir Hector Langevin qui s'est mis à son entière disposition et a présenté les membres de la délégations à Sir John A. Macdonald. Ce dernier, après avoir pris connaissance de la requête, a promis de faire tout en son possible pour se rendre à leur désir.

Malgré les occupations inséparables de la veille de l'ouverture de la session, le premier ministre et Sir Hector ont été d'une courtoisie et d'une amabilité parfaite, et la délégation est retournée pleine d'espoir dans le succès.

La députation était composée des messieurs dont les noms suivent : Monsieur le chanoine Cloutier, curé des Trois-Rivières, le Révd Monsieur C. F. Bellemare, curé de Shawenegan, le Révd. Monsieur J. Bte, Grenier, curé de St Tite, le Révd. Monsieur P. Cloutier, curé de St Etienne et le Révd. Monsieur Janelle curé de Ste Thècle, Monsieur T. E. Normand maire de Trois-Rivières, Monsieur l'Échevin Bournival et Monsieur P. N. Martel, C. R., Avocat de la Compagnie. M. M. N. L. Duplessis, M. P. P. pour le comté de St Maurice et Tourigny, ingénieur civil ; M. P. P. pour le comté de Nicolet les Maires Rousseau de Shawenegan, Brunel de St Etienne et Desrosiers de Ste Flore. M. John Forman, gérant de la compagnie de pulpe des Laurentides et MM. Gédéon Désilets du Journal des Trois-Rivières et P. V. Ayotte du Trifluvien.

La grippe avait empêché le représentant du Comté de St Maurice, au fédéral, M. F. L. Desaulniers de se joindre à la députation ; il en avait exprimé ses regrets par le télégramme suivant transmis à Sir Hector Langevin :

Déficit et augmentation des dépenses

Nous n'avons pas reçu les comptes publics de Québec mais, si nous en croyons nos confrères de la presse conservatrice, l'état de nos finances serait loin d'être rassurant. Malgré les déclarations répétées du gouvernement Mercier, nous aurions, pour l'exercice se terminant le 30 juin 1889, un déficit nouveau d'environ \$200,000. Nous sommes loin des surplus du gouvernement Ross !

Et la chose s'explique facilement. Si l'on compare les opérations de l'année 1885-86, la dernière année fiscale entièrement contrôlée par les conservateurs, et l'année 1888-89, l'augmentation des dépenses est de \$750,589. C'est-à-dire que les dépenses du gouvernement Mercier vont toujours en augmentant ; et l'on ne voit où tout cet argent va, si ce n'est dans le gousset des favoris du pouvoir.

Avec un pareil système, c'est un nouvel emprunt à bref échéance. Les électeurs ont un devoir strict à remplir. L'avenir de notre province, sa prospérité, et en même temps leurs propres intérêts sont entre leurs mains. A eux d'y voir ! A eux de chasser les dilapidateurs du trésor public ! A eux de mettre fin à ce régime ruineux qui, sous le couvert du patriotisme, dissipe toute la fortune publique au bénéfice des agents électoraux et au détriment des contribuables.

Il est assez probable que le gouvernement local accordera aussi un subside à ce chemin de fer durant la présente Session. Ce subside joint à celui que doit accorder le gouvernement fédéral, va assurer le parachèvement de cette importante voie de communication dans le cours de l'été prochain.

Lacune

La grippe a visité nos bureaux comme elle a visité toute la ville. Cela expliquera certaines lacunes de notre dernier numéro. Ainsi nous n'avons pas parlé de l'élection de Berthier, ni de la députation qui s'est rendu à Ottawa, demander un subside pour les Basses-Laurentides, etc ; nous reparons ces omissions aujourd'hui.

Feu l'Hon. F. X. A. Trudel

L'honorable Sénateur Trudel, directeur de l'Étendard, est mort vendredi dernier après avoir souffert, avec la patience et la résignation d'un chrétien, une longue et cruelle maladie, suite du travail énorme qui a rempli sa vie, et aussi des malheurs domestiques et financiers qu'il a supportés.

M. Trudel est né à Sainte-Anne de la Pérade, dans le comté de Champlain, P. Q., le 29 avril 1838, de F. X. Trudel, cultivateur, dont le père a, pendant plusieurs années, représenté le comté à la Législature, et de Dame Julie Langevin, petite-fille de J. A. Hamelin, écuyer, seigneur des Grondines. Il a fait son cours d'étude au collège de Nicolet Reçu avocat en décembre 1861, il fut nommé Conseil de la Reine par le gouvernement de Québec en 1875 et par celui du Canada en 1878. Il a épousé, en avril 1864, Mile Marie Zoé Aimée, seule fille de feu l'honorable Louis Renaud, sénateur du Canada. De ce mariage, sont nés neuf enfants dont quatre survivent.

M. Trudel fut élu député du comté de Champlain, pour la Législature de Québec, en 1871, et y siégea jusqu'en 1875. Le 31 octobre 1873, il fut appelé à faire partie du Sénat du Canada, pour la division de Salaberry. Il a étudié le droit, d'abord sous MM. Leblanc et Cassidy, puis sous MM. Moreau, Oumet et Morin, et il n'était qu'étudiant lorsqu'en 1860, il fut choisi pour occuper le fauteuil éditorial de la Minerve, laissé vacant par M. De LaPointe, rappelé soudainement en France.

Il y a huit ans, il fonda l'Étendard l'œuvre capitale de sa vie.

La vie de M. Trudel s'est passée en lutte souvent violente, souvent acerbée, et s'il avait des admirateurs enthousiastes, il avait aussi des ennemis acharnés. Dans la chaleur du combat, il a causé à plusieurs de ses blessures bien difficiles à guérir mais que sa mort iera oublier.

Il fut l'un des fondateurs du parti national et resta l'âme dirigeante d'une fraction de ce parti qui fait en le perdant une perte irréparable.

Nous n'avons pas à apprécier des travaux dont les noms suivent : Monsieur le chanoine Cloutier, curé des Trois-Rivières, le Révd Monsieur C. F. Bellemare, curé de Shawenegan, le Révd. Monsieur J. Bte, Grenier, curé de St Tite, le Révd. Monsieur P. Cloutier, curé de St Etienne et le Révd. Monsieur Janelle curé de Ste Thècle, Monsieur T. E. Normand maire de Trois-Rivières, Monsieur l'Échevin Bournival et Monsieur P. N. Martel, C. R., Avocat de la Compagnie. M. M. N. L. Duplessis, M. P. P. pour le comté de St Maurice et Tourigny, ingénieur civil ; M. P. P. pour le comté de Nicolet les Maires Rousseau de Shawenegan, Brunel de St Etienne et Desrosiers de Ste Flore. M. John Forman, gérant de la compagnie de pulpe des Laurentides et MM. Gédéon Désilets du Journal des Trois-Rivières et P. V. Ayotte du Trifluvien.

La grippe avait empêché le représentant du Comté de St Maurice, au fédéral, M. F. L. Desaulniers de se joindre à la députation ; il en avait exprimé ses regrets par le télégramme suivant transmis à Sir Hector Langevin :

Déficit et augmentation des dépenses

Nous n'avons pas reçu les comptes publics de Québec mais, si nous en croyons nos confrères de la presse conservatrice, l'état de nos finances serait loin d'être rassurant. Malgré les déclarations répétées du gouvernement Mercier, nous aurions, pour l'exercice se terminant le 30 juin 1889, un déficit nouveau d'environ \$200,000. Nous sommes loin des surplus du gouvernement Ross !

Et la chose s'explique facilement. Si l'on compare les opérations de l'année 1885-86, la dernière année fiscale entièrement contrôlée par les conservateurs, et l'année 1888-89, l'augmentation des dépenses est de \$750,589. C'est-à-dire que les dépenses du gouvernement Mercier vont toujours en augmentant ; et l'on ne voit où tout cet argent va, si ce n'est dans le gousset des favoris du pouvoir.

Avec un pareil système, c'est un nouvel emprunt à bref échéance. Les électeurs ont un devoir strict à remplir. L'avenir de notre province, sa prospérité, et en même temps leurs propres intérêts sont entre leurs mains. A eux d'y voir ! A eux de chasser les dilapidateurs du trésor public ! A eux de mettre fin à ce régime ruineux qui, sous le couvert du patriotisme, dissipe toute la fortune publique au bénéfice des agents électoraux et au détriment des contribuables.

Lettre d'Ottawa

16 janvier 1890.

Grand jour de gala dans la Capitale à l'occasion de l'ouverture de la quatrième Session du sixième parlement.

Cet événement, comme bien on le pense, était attendu par la plupart avec une vive impatience ; cela se comprend par le fait que l'époque de la session ouvre une ère de prospérité dont tous, ou à peu près, profitent à qu' mieux mieux.

Comme par les années dernières, les cérémonies de l'ouverture officielle du Parlement ont été empreintes de ce cachet de grandeur qu'on cherche en vain à trouver dans toute autre démonstration.

Durant toute la matinée une violente tempête n'avait cessé de sévir, mais sans, cependant, décourager nos jeunes canadiennes bien disposées à affronter toutes les rigueurs d'une véritable journée d'hiver canadienne pour ne rien perdre des attrats de la fête du jour.

Le temps varia quelque peu vers les 2 heures et lorsque la garde d'honneur de Son Excellence Lord Stanley de Preston arriva en face des édifices parlementaires, le soleil se montra radieux, malgré une forte bise digne du mois de janvier.

Quelques instants après l'arrivée de la garde d'honneur, les Dragons de la Princesse Louise, en grande tenue, sous le commandement du Lieutenant Brown, arrivèrent sur les lieux escortant le voiture contenant Son Excellence le Gouverneur-Général, le Capitaine Colville, secrétaire militaire de Son Excellence, et le Capitaine McMahon, aide-du-camp. Au moment précis où le cortège officiel arrivait à l'entrée principale de la Chambre du Sénat, le salut royal de vingt-un coups de canon se fit entendre des hauteurs de la place Nepean.

Les gardes à pied du gouverneur présentèrent les armes, puis le God Save the Queen par la musique du régiment termina les cérémonies extérieures.

Bien avant 2 heures, une foule immense se pressait déjà aux abords du Parlement et lorsque les galeries eurent été ouvertes, les porteurs de cartes s'y portèrent en si grand nombre que bientôt il n'y eut plus une place disponible. Force fut donc à des centaines de personnes de trouver place dans le vestibule, faute de mieux.

Sur le parquet du Sénat on remarquait les honorables juges de la Cour Supérieure Fournier, Gwynne et Paterson, revêtus de leur robe d'hermine, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Duhamel le Rev. Grand Vicair Routhier, M. Dawson, le Sheriff Sweetland etc, etc.

Les dames occupaient les banquettes réservées aux sénateurs. Leurs toilettes éblouissantes se narrant avec les brillants uniformes et les costumes variés, le tout sous les mille gerbes de lumière électrique, produisaient le spectacle le plus féerique.

Son Excellence prit place sur le trône ayant à ses côtés Sir John McDonald, l'hon. J. J. C. Abbott, le major Général Sir Frederick Middleton et tout son état-major.

Aussitôt après la prière, à la Chambre des Communes, les membres de cette Chambre se rendirent au Sénat où Son Excellence commença avec le cérémonial ordinaire la lecture du discours du Trône en anglais et en français.

L'hon M. Chapleau, quoique souffrant quelque peu d'un fort rhume, occupait son siège lors de l'ouverture.

Tous les députés du district de Trois-Rivières étaient à leur poste aujourd'hui.

Sir A. P. Caron, Ministre de la Milice, doit offrir sous peu un banquet aux membres de la galerie de la Presse.

Prière aux lecteurs du TRIFLUVIEN de vouloir mettre au crédit de la grippe le décès de cette première lettre.

Ed. A...

LES ABATTOIRS

Le règlement en faveur de la Compagnie des Abattoirs a été adopté sans opposition par les électeurs et ratifié par le Conseil-de-Ville. Nos sinères félicitations. Cette attitude de nos concitoyens témoigne de leur intelligence et de leur esprit des affaires.

Election de Berthier

Nous disions avant l'élection que nous ignorions quel en serait le résultat. Nous disions de plus que nos adversaires ne se piquaient pas de scrupules et qu'ils avaient beaucoup d'argent pour faire la lutte. Nos amis d'un autre côté étaient pauvres comme d'habitude et n'avaient pour eux que leur dévouement et les fautes sans nombre du gouvernement Mercier.

Malgré tout, le résultat n'est pas aussi mauvais qu'on aurait pu s'y attendre. Le candidat national a été élu par environ 230 voix de majorité c'est-à-dire que le gouvernement n'a gagné qu'une dizaine de votes.

Nous avons gagné du terrain dans plusieurs paroisses. A St Cuthbert, la majorité libérale a été réduite de 175 à 111, à l'île du Pads, elle a été réduite de 129 à 87, à St Barthélémy, de 76 à 36, à St Norbert de 64 à 40.

Par contre le gouvernement a gagné près de cent votes à St Gabriel de Brandon. Cela se comprend. M. Beausoleil vient de construire un chemin de fer dans cette paroisse qu'il travaille depuis des mois ; il y possède des moulins et des terrains considérables ; il contrôle une grande partie des électeurs ; enfin pendant tout le temps de la lutte M. Achille Carrier a organisé la cabale la plus endiablée qu'on ait jamais vu dans une élection.

Le whiskey, l'argent, les promesses, les menaces ont été mis en jeu. Et malgré tout le gouvernement n'a pas gagné de terrain. C'est de bon augure.

Dans la position désavantageuse où nous sommes, ne pas reculer, c'est avancer. Quant à nous, le résultat de la lutte ne nous surprend pas et ne nous décourage pas, au contraire. Avec de pareilles victoires, nos adversaires se ruinent en nous préparant le triomphe définitif.

Attrapez

On lit dans la Patrie. Comment trouvez-vous l'Étendard et sa manière de défendre le gouvernement de Québec ?

Dans son premier Montréal de mercredi, il consacre toutes a première colonne à faire l'éloge de l'hon M. Mercier qu'il représente comme le grand chef d'un nouveau parti national et autour duquel il groupe tous les honnêtes gens, l'Étendard y compris, ça va de soi. Et, dans sa colonne suivante, voici ce qu'il dit :

" C'est vraiment pitoyable ; nous pensions que M. Mercier, au moins, avait des idées plus larges, qu'il était plus intelligent, plus ami du véritable progrès, etc, etc."

N'est-ce pas renversant ?

La réaction qui accuse son chef libéral de manquer d'idées larges ! Elle avait cru, la réaction, que celui-là, au moins, était plus intelligent que les autres ! Les autres, remarquez bien, ce sont les ministres : c'est dire que les autres ne sont pas très fins.

Parlement Fédéral

Le débat sur l'adresse n'a guère été émuant. Le proposeur et le second, MM. Rufus Pope et Prior, se sont tirés d'affaire avec talent et succès.

L'hon M. Laurier a répondu pour la forme. D'après lui le pays n'est pas prospère et le seul salut possible, c'est la réciprocité illimitée.

Sir John A. Macdonald lui répondit et démontre que le système protecteur est absolument nécessaire au Canada pour longtemps encore. Il réfute les quelques accusations futiles du chef de l'opposition et termine en disant :

L'honorable chef de l'opposition sait que j'ai atteint un âge avancé. Je ne puis m'attendre à vivre longtemps ; mais comme Canadien, ayant à cœur les intérêts du pays, je pourrais dire, avant de mourir, que le parti conservateur, qui a fait ses preuves de patriotisme, restera au pouvoir tant que les députés de la gauche appuieront la politique si peu sage et injustifiable que prône son chef.

20 janvier.

La séance se passe en interpellations. Le bill du gouvernement concernant les connaissances et billets promissaires est lu pour la première fois.

En réponse à M. Laurier, Sir John A. Macdonald dit qu'il espère pouvoir produire pendant la session tous les documents relatifs aux survenues difficultés au sujet de la pêche dans le détroit de Behring.

Les estimés budgétaires seront soumis au parlement vers le milieu de la semaine prochaine.

A travers "LA PAIX"

Elle y tient

On lit dans la Paix.

Espérons que ce regain de vigueur et d'activité des facultés intellectuelles du vieux chef lui montrera enfin sous son vrai jour de sa politique néfaste.

Aux approches de la mort, le corps sent un redoublement d'ardeur et de force, et l'esprit est éclairé d'une lueur plus brillante. L'âme fait alors un retour sur elle-même et se repent.

Espérons encore une fois que Sir John A. Macdonald, ce grand pêcheur politique, profitera de cette suprême chance de salut, et, en adoptant avant de mourir le programme du parti libéral, rachètera ses fautes envers le pays qu'il a si longtemps opprimé !

Et dire que Sir John va mourir dans l'impénitence finale ! Pauvre homme ! Au fait, il ne lit peut-être pas la Paix, et c'est un malheur pour lui. Il y trouverait tant de belles choses !

Et ce malheureux pays que Sir John opprime depuis si longtemps ! Quel malheur ! Et cette oppression épouvantable, le pays la supporte-t-il malgré lui ? Sans doute puisque la Paix le veut ainsi.

Tristes farces

La Paix essaie de faire des farces sur notre article intitulé : "Mgr Grandin et les Nationaux." Pauvre ami, tâchez donc de trouver une réponse sérieuse plutôt. Vous courez inutilement après l'esprit, il court plus vite que vous.

Petits mensonges

Le journal de M. Turcotte ne compte pas parmi ses vertus l'amour de la vérité. Il est souvent pris en flagrant délit de mensonge. Relevons aujourd'hui deux petits accros à la vérité, dans son numéro du 17 courant.

" Le confrère prétend que nous avons manqué de respect envers l'épiscopat et Sir John A. Macdonald, en publiant cette lettre " (de Mgr Grandin)."

Première fausseté. Nous n'avons jamais prétendu rien de semblable. Où il y a eu injure, c'est dans les commentaires indignes et regrettables publiés par l'Union Libérale et le National et reproduits par vous.

Ces commentaires vous ont plu. Ils attaquaient un évêque et son entourage, excellente aubaine. Votre but est facile à comprendre : vous voulez détruire l'influence du clergé tout en paraissant lui faire des courbettes et pour accomplir votre œuvre tous les moyens sont bons.

" Le TRIFLUVIEN se plaint amèrement de la lettre suivante (la lettre de M. Mercier publiée dans notre avant dernier numéro) "

Seconde fausseté. — Nous ne sommes pas plaint pour si mince affaire. Vous trouvez mesquin une lettre d'un département du gouvernement fédéral qui renvoie votre journal. Nous publions une lettre de M. Mercier qui prétend ne pas être abonné au TRIFLUVIEN après l'avoir reçu pendant trois mois. Et nous vous demandons si cette lettre de M. Mercier est mesquine. Ce n'est pas une plainte cela, mon cher. C'est une question, une toute petite question à laquelle vous ne pouvez pas répondre.

NOS FORETS

Depuis dix-huit mois, le gouvernement de Québec a vendu pour \$285,000 de limites à bois. C'est énorme. Et, si cette vente n'était pas urgente, c'est imprudent.

Nos forêts sont le capital le plus clair de la province et si nous nous en départissons, que nous restera-t-il, où puiserons-nous des revenus ? C'est une question importante sur laquelle MM. Flynn et Nantel ont attiré l'attention de la Chambre.

Le gouvernement doit être très prudent dans ces ventes de terrains. Il ne doit pas oublier l'avenir. Si, pour subvenir à l'augmentation croissante des dépenses annuelles, il est obligé de vendre notre capital, où puisera-t-il des revenus plus tard ?

Les amis de M. Mercier lui ont fait des éloges empoules parce qu'il avait augmenté les revenus des terres de la Couronne. Mais pour augmenter ces revenus, il en détruit la source et augmente les taxes, ce n'est guère méritoire. Au contraire, il y a là un danger qu'il est de notre devoir de signaler et que tout homme prévoyant verra facilement.

Lettres Funéraires imprimées à une heure d'avis et à très bas prix aux ateliers du Trifluvien.

OYEZ ! OYEZ

NOUVEAUTES EN CADEAUX

J'ai en magasin un très grand assortiment de

Cadeaux de Fantaisie et de Luxe

pour les fêtes. Je suis décidé de les vendre à très bas prix. CHEAP FOR CASH. Avis donc à tous ceux qui désirent se procurer des

Cadeaux présentables, et à BAS PRIX.

Avant d'acheter ailleurs venez voir mon assortiment et juger par vous-même. On est convaincu qu'on peu plaire au plus exigeant.

Vous pourrez en même temps vous procurer une bouteille du Roi des Remèdes pour Toux, Rhumes, Etc. :

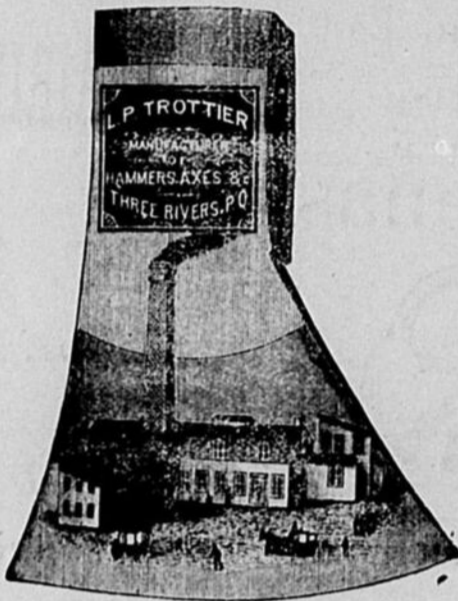
LE SIROP SAINT-CYR.

Fabriquée à la Pharmacie de Trois-Rivières

COIN DES RUES NOTRE-DAME & DU PLATON

R. W. WILLIAMS,

Chimiste.



\$12,000.00

.....) DE (.....

FERRONNERIES

A VENDRE

D'ici au premier Mai

A GRANDE REDUCTION

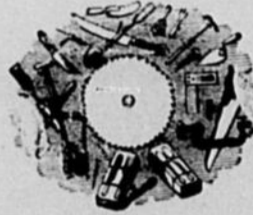
— AU MAGASIN DE —

P. A. GOUIN

COIN DES RUES CRAIG & DU PLATON

A L'ENSEIGNE — DE LA —

SCIE Ronde



TROIS-RIVIERES

POUR FORGERONS :

Fer en barre, Arbres de couche (shafts) de toute grosseur, Acier à lisse, à ressort, à machinerie et à hache. Feuillard de différentes largeurs. Chaines de toute grosseur, Essieux en fer, Enclumes, Drilles, Filières, Marteaux de toute pesanteur, Bouillons de 3/4 à 18 pouces. Clous à cheval, Ecreaux de 1/2 à 2 pouces, Soufflets de forge de Barrington. Charbon de forge New-Castel, Trains et ressorts de buggy, Fonte malléable.

POUR CHARRONS :

Bois de voiture, Raies, Jantes et Moyeux de toute qualité, Roues brevetées, Soufflets de buggy, Toile à couverture, Caoutchouc à couverture, Bordure de voiture, Verins de meilleures manufactures, Peinture de différente couleur, Carmin, Vermillon, Vermillonnette, etc., etc., etc.

POUR MENUISIER :

Egohines américaines et anglaises, Ciseaux des meilleures manufactures, Vilebrequins, Outils en bois de toute sorte, Effets de tablettes en quantité. Poeles de cuisine, Couchettes en fer, Somniers.

Courroies en cuir de toute largeur.

Le tout pour être vendu sans réserve d'ici au premier Mai prochain.

Réduction immense sur tous les articles.

PARFUMS POUR MOUCHOIR.—ARTICLES DE TOILETTE.—BROSSES, PEIGNES, EPONGES, ETC.

Nouveau Feuilleton

Au mois de février, nous commencerons la publication d'un roman tout à fait nouveau en Canada.

Les Agents des Ténèbres

Ce roman à sensation est une étude sur le vif des sourdes menées maçonniques en Europe.

Les événements racontés sont vrais en substance. Les noms des personnages et le théâtre de l'action seuls sont changés.

Nous sommes convaincus que ce nouveau feuilleton sera lu avec intérêt.

AVEUX

Le gouvernement est entré, bien malgré lui, dans la voie des aveux. On se rappelle que M. Mercier, ses amis, ses journaux, ont chanté sur tous les tons que le gouvernement avait payé les \$400,000 des jésuites sans faire d'emprunt.

Ces jours derniers, M. Mercier, pressé de questions par M. Taillon, a été forcé d'avouer que ces \$400,000 avaient été prises dans les dépôts des compagnies de chemin de fer.

Mais cet argent, il faudra le rembourser à ces compagnies. C'est donc un emprunt qu'on leur a fait. Quand un homme sans scrupules prend de l'argent dans la poche de son voisin, sans la permission de ce dernier, on appelle cet acte l'ad un autre nom que emprunt. Et pourtant tel est l'acte du gouvernement. Il s'approprie l'argent des autres et chante victoire.

Il y a comme cela des gens chez qui le sens moral est tellement oblitéré qu'ils ont perdu jusqu'à la notion du bien et du mal.

Elections Municipales

Nous recevons de Ste Monique la lettre suivante: M. le rédacteur,

Lundi dernier, M. Jos. Ernest Houde, marchand de Ste Monique, a été élu conseiller de cette paroisse malgré l'influence et le travail du Dr. Legris, de M. Chs Milot et consorts, qui ont cru devoir mêler la politique à cette élection. Jamais lutte plus chaude n'a été faite dans le comté.

Félicitons les électeurs qui ont compris qu'il est ridicule de mêler la politique aux affaires municipales. Félicitons aussi M. Houde pour le triomphe qu'il a remporté.

UN ABONNÉ.

STE FLNRE. — Outre M. J. B. Gérin Lajoie, MM. Alfred Gélinais, père et Nazaire Ricard, ont été élus conseillers par acclamation, et à une session du conseil tenue le vingt, à laquelle session assistaient tous les conseillers. M. J. B. Gérin Lajoie a été, à l'unanimité élu maire de la paroisse.

MON CARMEL. — Les personnes suivantes ont été élu unanimement conseillers: MM. Joseph Marier, Joseph Ducharme et Joseph Rhaault.

Comités de la Chambre

L'Assemblée Législative de Québec a formé ses comités. Voici comment notre district y est représenté:

L'hon. M. Turcotte forme partie des Comités des privilèges et élections, de la législation et des lois expirantes, des impressions.

M. Duplessis, député de St Maurice, est des comités des ordres permanents, de la législation et des lois expirantes, des bills privés, des chemins de fer, des comptes publics.

M. Tourigny, député de Nicolet, est des comités des ordres permanents, de l'agriculture et immigration, des chemins de fer, des industries.

M. Trudel, député de Champlain, est des comités de l'agriculture et immigration, des impressions, des comptes publics, de la bibliothèque.

M. Legris, député de Maskinongé, est des comités des ordres permanents, de l'agriculture et colonisation, des chemins de fer, des industries.

Abonnez-vous au TRIFLUVIEN si vous désirez avoir un journal bien renseigné.

Parlement Provincial

Séance du 17 Janvier.

La journée s'est passée à discuter les mesures du gouvernement et plusieurs résolutions et bills ont été adoptés après discussion, entre autres:

Résolutions relatives aux sociétés de colonisation.

Résolutions relatives aux ponts de colonisation et autres. Ces résolutions ont pour but de rendre les marchands de bois responsables des dommages causés par leur bois aux ponts pendant les descentes des billots.

Résolutions concernant la loi des licences.

Résolutions relatives aux magistrats de district.

La seconde lecture de ces résolutions est votée et des bills sont déposés relatifs à ces résolutions.

La chambre discute ensuite le bill amendant la loi électorale.

Puis vient une longue discussion sur l'acte qui a pour but de remédier aux lacunes de la loi passée l'an dernier pour étendre le cours électoral.

Le bill concernant la largeur des rues est adopté en troisième lecture ainsi que celui qui accorde des lots de terre au père de douze enfants.

20 janvier.

L'hon. M. Shehyn promet de déposer sur le bureau de la Chambre un état des sommes payées à même l'emprunt de \$3,500,000.

Le trésorier dit de plus que le gouvernement s'occupe actuellement du projet d'amender la loi afin d'empêcher qu'on accorde des licences pour la vente en gros des boissons enivrantes dans les municipalités qui ont adopté un règlement prohibant la vente en détail des boissons.

L'hon. M. Mercier en réponse au chef de l'opposition dit que M. Chs Langelier a reçu \$500 pour ses services comme commissaire chargé de s'enquérir des difficultés survenues à propos du chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

M. Cloran a reçu \$1200 pour son rapport sur le fonctionnement du jury.

Les avocats dans la cause Morrison ont été payés comme suit: M. Bélanger \$300, M. Fitzpatrick \$773, M. Desmarais \$762.

L'hon. M. Taillon demande un état des sommes payées par le gouvernement à divers journaux.

L'hon. M. Flynn propose la seconde lecture de son bill dont le but est de faire disparaître la réserve de trente mois accordée aux marchands de bois au détriment des colons. Le gouvernement essaie d'échapper à un vote en prétendant que ce bill n'est pas dans l'ordre. L'orateur réserve sa décision.

Le bill du gouvernement pour rendre effectif le droit de vote aux fils de cultivateurs est adopté.

Le bill du gouvernement voulant qu'une élection ne soit pas annulée lorsqu'une légère corruption a été pratiquée est aussi adopté malgré les efforts de l'opposition.

Adopté aussi le bill pour permettre au gouvernement de placer un ministre sans portefeuille à la tête d'un département pendant un certain temps sans que ce ministre soit obligé de subir une élection.

Victoriaville

CONFÉRENCE AGRICOLE

Dimanche dernier, après la messe, sur la bienveillante invitation de M. le curé Tessier, un grand nombre de citoyens se rendaient à la sacristie pour assister à une conférence agricole.

M. D. O. Bourbeau, marchand et propriétaire d'une très jolie ferme de ce village, outre ses connaissances personnelles en agriculture, a bien voulu nous faire part d'une récente visite à l'hospice du Sacré-Coeur à Québec, qui cultive dix arpents de terre en superficie, sous la direction du professeur E. A. Barnard.

Ayant examiné lui-même et pris tout les notes et renseignements possibles sur le mode de culture adopté, établis, entretien et alimentation des animaux, silos et ensilage, etc., il a pu en parler avec parfaite connaissance et nous fournir plusieurs détails très intéressants.

C'est ainsi qu'il a constaté que la communauté entretenait vingt vaches à lait appartenant à M. Barnard et un certain nombre de chevaux, volailles, lapins etc.; et que chaque vache produit actuellement quinze livres de lait par jour, tandis que la dépense quotidienne de chacune d'elles, non compris la nourriture tirée de la ferme, n'est que de deux centimes seulement. Il en est de même des poules dont vingt ne coûtent réellement qu'un centin par jour, tandis que la communauté a vendu soixante douzaines d'œufs depuis le mois de novembre dernier.

Chaque espèce d'animal qu'on y garde et qui coûte relativement peu de chose, est une source de revenus à peu près semblable.

Enfin, M. Bourbeau est revenu enchanté de son voyage et bien persuadé que le mode de culture enseigné par nos agronomes, produit des résultats merveilleux. "Je suis convaincu, dit-il entre autres, choses que les cultivateurs perdent considérablement en cultivant leur terre comme ils le font. Si vous et moi faisons un examen sérieux sur notre vie agricole, nous aurions certainement à nous reprocher beaucoup de fautes plus ou moins graves. Cet automne, j'avais peine à croire M. Barnard quand il parlait des opérations de sa ferme modeste à Québec; mais depuis que je l'ai visitée moi-même, je n'ai plus de doute et si cet homme mérite un reproche, c'est celui de n'en avoir pas dit assez.

On remarque généralement que les paroisses pourvues de cercles agricoles sont plus prospères que les autres; rien n'empêche de former ici une association de ce genre et avoir des assemblées où nous pourrions nous communiquer nos connaissances, expériences, moyens employés et les résultats obtenus.

Il n'y a pas de système de culture particulier, chacun doit consulter son expérience, la nature et la qualité du sol.

La culture du bétail est très favorable à certains terrains et l'industrie laitière a produit d'excellents résultats en cette province, surtout depuis que la supériorité de nos fromages et beurres est connue sur le marché. Les cultivateurs doivent faire des efforts pour tirer de leurs terres plus de revenus que par le passé, s'ils veulent que notre pays soutienne la compétition de l'agriculture étrangère. Oui plus que jamais il nous faut adopter un mode de culture raisonné. Chacun de nous peut faire quelque chose dans ce sens et nous devons nous mettre à l'œuvre de suite."

Dans le cours de la conférence M. Bourbeau lut un article de journal, dans lequel l'auteur invite les gens instruits, les marchands et les industriels à travailler au progrès de l'agriculture et dit que les cercles agricoles dans les paroisses sont de puissants auxiliaires aux conférences.

Puis il termina en disant qu'il espérait que cette conférence serait utile aux cultivateurs et en demandant à ces derniers de former un cercle agricole, sous le patronage de l'hon. Ministre de l'agriculture de la province de Québec.

M. le curé de la paroisse a bien voulu se charger de correspondre à cet effet avec M. le Ministre ce qui nous assure le succès de l'entreprise.

M. D. O. Bourbeau, sans avoir la réputation de nos agronomes, est très versé dans les sciences agricoles et il voudra bien agréer nos félicitations et remerciements pour nous avoir fait cette conférence agricole qu'a été des plus intéressantes.

J. N. POIRIER.

Victoriaville, 15 janvier 1890.

On nous communique — un peu tard, il est vrai — le résultat des dernières élections de cette société. Voici les noms des élus: Président: M. O. Duval. Vice-Prés: M. Eug. Grenier. Secrétaire Trésorier M. A. Duval Directeurs: MM. S. Panneton, W. Harnois, Narcisse Gélinais, Ph. Gouin, Nap. Girard, Gaspard Lamy, Maxime Gélinais.

Société d'agriculture des Trois-Rivières

On nous communique — un peu tard, il est vrai — le résultat des dernières élections de cette société.

Voici les noms des élus: Président: M. O. Duval. Vice-Prés: M. Eug. Grenier. Secrétaire Trésorier M. A. Duval Directeurs: MM. S. Panneton, W. Harnois, Narcisse Gélinais, Ph. Gouin, Nap. Girard, Gaspard Lamy, Maxime Gélinais.

La société a vu avec regret que M. Geo. R. Dufresne était forcé par ses occupations de renoncer à la charge de Secrétaire-Trésorier qu'il occupait depuis 28 ans. M. Dufresne a consacré beaucoup de son temps, de son travail et de son intelligence pour le bénéfice de la société qui lui doit une grande partie de son succès.

Cette société est, en partie, son œuvre et elle lui gardera longtemps une vive reconnaissance.

Nous faisons, nous aussi, une vente à bon marché et celle-ci sera une vraie prière pour la réduction de prix considérable, et pour que vous n'en doutiez pas nous vous invitons à venir consulter nos prix. Il n'y a pas à reculer, il faut faire place pour nos marchandises du printemps qui vont nous arriver dans quelques temps, et qui seront plus considérables que jamais. D'ici au 15 février nous vendrons à n'importe quel prix.

BONDY & BEAULAC

BAZAR

Diner de la Société St. Joseph

Le dîner donné hier soir par la Société St. Joseph a été un véritable succès, les Dames n'ont rien épargné pour rendre la soirée on ne peut plus agréable à ces messieurs. Voici les noms de ceux qui étaient présents:

MM. O. Carignan, Président; N. Denoncourt, Sec.; J. C. H. Godin, Elisée Panneton, N. Teasdale, J. B. Normand, Gédéon Deslaur, Edmond Michelin, G. W. Lassalle, Es. Trépanier, C. Rochelleau, Zéph. Drouin, Joseph Girard, Jos. Blouin, Ph. Panneton, Dr. Lantier, H. Bailey, Alf. Boisvert, T. E. Normand, Thomas Bournival, L. P. Guillet, Nap. Charbonneau, Richard Parent, Ed. Mercier, Arth. Panneton, Lucien Carignan, Dr. Normand, Jos. Gonthier, Nar. Godin, J. C. Prince, Jos. Harnois, Aimée Duchaine, Jos. Bourque, F. X. Giroux, Dom. Pleau, Jos. Frigon, Adelaïde Gauthier, Gelas Corbeille, Jos. Phi. Panneton.

Notes Locales

NICOLET. — Sa Grandeur Mgr Gravel est de retour de Rome.

Il y a eu, hier soir, une assemblée importante du Conseil de Ville.

Le pont de glace est formé au Cap Rouge. On s'attend à pouvoir traverser dans quelques jours à Batiscaun et Champlain.

Il y a maintenant une bonne traverse sur le pont de glace entre la ville et la pointe Godfrey. Le Glacial continue quand même son service.

L'eau monte avec une rapidité extraordinaire dans le St Laurent. Dans une journée, le niveau de l'eau s'est élevé de 18 pouces. Les cultivateurs craignent une digue épouvantable pour le printemps prochain.

Pourquoi ne pas orner votre salon de magnifiques portraits de famille tels que groupes de large format, portraits au caryon ou au pastel, etc. Tandis que vous pouvez si avantageusement vous procurer ces ouvrages à l'atelier de P. F. Pinsonneault, 178 Notre-Dame. Tout ouvrage est du fini le plus artistique et donne toujours entière satisfaction.

On dit que MM. Hall ont obtenu un contrat pour une quantité de bois considérables et qu'ils engageront sous peu tout le monde disponible. Espérons que la nouvelle est vraie car beaucoup de gens sont à rien faire.

Le Bazar a continué à être très achalandé. Il a eu foule chaque soir et les amusements ont été des plus variés. La recette sera bonne.

Une élection se fait, qui terminera ce soir, entre les clubs de raquettes St Jean-Baptiste et St Maurice. La lutte est des plus chaude.

Qu'on se le dise. C'est le temps de se faire habiller à bon marché. Du 1er Janvier au printemps, nous ferons les pantalons 1er classe pour 75 cents la paire.

Nous ferons les habillements pour \$3.00 bonne. Réduction aussi sur la façon des pardessus, et des habillements de cérémonie. Bas prix sans précédent.

Nous taillons un habillement complet pour 75 cents, pantalon et veste, pour 20 cents chaque. Venez un! Venez dix! Notre personnel est organisé pour satisfaire à la demande. Coupe et ouvrage garantis à la dernière mode, et d'un fini qui ne peut être surpassé nul part.

Avis aux couturières de compagnie. J'ai un lots considérable de patrons garantis pour habillements d'homme que je vendrais à très bas prix.

ZOEL GUILDEMETTE, Tailleur 156 rue Notre-Dame. 21 Déc 1889 2m.

M. Pierre Benjamin Daviau, du Cap de la Magdeleine, a été l'heureux gagnant du pot à l'eau donné par le magasin de Thé et qui a été raffé le 4 janvier.

N'oubliez pas qu'un set de vaisselle à dîner de la valeur de 25 piastres sera accordé du nouveau et raffé le 1er mai. Profitez-en.

Le Magasin de thé, 176. Rue Notre-Dame. A. J. NADEAU.

On demande une servante pour une famille privée. S'adresser à ce bureau.

Action du Bromme de Potassium Granulé de Falières.

Comme anesthésique, cette préparation est employée avec succès contre les éléments morbides insolés, tels que la douleur dans les névralgies, la migraine, le rhumatisme, la phthisie, la bleu-norrhagie, etc. En vente dans toutes les pharmacies.

M. Rho expose dans la vitrine du magasin de M. P. E. Garneau une magnifique reproduction du célèbre tableau la Cène de Léonard de Vinci. Ce travail est très artistique et fait et honore son auteur.

Les membres de la C. M. B. A. se sont rendus en corps au Bazar où les dames organisatrices, leur avait préparé une magnifique souper aux huîtres.

Les personnes suivantes ont pris part à la fête: Le Revd. Mes. F. X. Cloutier; Aviseur spirituel de la Succursale, le Revd Mes Houde; MM. Charles Dupont Hébert, Président; L. P. Normand, A. Isidore Pothier, A. Verrette; C. P. Gélinais; George Leprouh; A. Brunelle; Chs. McLeod; Navéguin Mailhot; Ph. E. Panneton; J. A. Sauvageau; Dr. A. A. Lantier; Uld Carignan; I. Dufresne; Edouard Mailhot; Eusebe Morrissette, Ferdinand Trudel; Edmond Dupont; Napoléon P. L. Dufresne; J. C. Prince; Ls. Dusseau.

Nous avons une excellente nouvelle à annoncer à tous nos lecteurs; pendant le mois de janvier, M. Chs. Dion, notre populaire marchand-tailleur, fera une grande réduction sur toutes ses marchandises — étoffes noires exceptées — pour argent comptant seulement.

Les habillements de \$25.00 seront vendus pour \$15.00; ceux de \$18.00 pour \$12.00, et ceux de \$15.00 pour \$10.00.

Pour argent comptant et pour un mois seulement.

La Grippe ou Catharrie foudroyant

M. L'ÉDITEUR. — "La grippe" ou influenza russe, comme on l'a nommé, est en réalité un catharrie épidémique et elle est appelée par certains médecins "le catharrie foudroyant," à cause de la rapidité avec laquelle elle se répand sur un pays. Permettez-nous d'attirer l'attention de vos lecteurs sur le fait que le Baume Nazal, de même qu'il est un remède certain dans les cas ordinaires de rhume de cerveau et de catharrie, donnera un prompt soulagement même dans les cas les plus graves de "grippe" ou d'influenza russe, vu qu'il débarrassera les passages nazals, adoucir l'irritation et enlèvera le mal de tête violent qui accompagne la maladie. Aucune famille ne devrait se trouver sans avoir une bouteille de Baume Nazal dans la maison, parce que le rhume de cerveau et le catharrie sont sujets à attaquer tout le monde à cette saison de l'année et que le Baume Nazal est le seul remède offert au public qui guérissent rapidement ces maladies. Facile et agréable à prendre. Si vous ne pouvez pas vous le procurer chez votre marchand nous vous l'enversons par la poste, franc de port, sur réception du prix (50 cts et \$1.00 la bouteille). Adressez-vous à FULFORD & Co Brockville Ont.

Entreprise considérable

E. P. Bender, pendant qu'il était en Angleterre, a fondé une compagnie qui demandera une chartre au parlement fédéral afin de construire un chemin de fer partant de Québec et se rendant jusqu'au Labrador, en suivant la côte nord du Fleuve. D'après M. Bender, cette compagnie qui a nom The North Canadian Atlantic Railway Co est puissamment riche et veut pousser ses travaux avec le plus d'activité possible.

ATELIERS

— DU — Trifluvien

COIN DES RUES Notre-Dame et du Platon

TROIS-RIVIERES

Impressions, Reliure, Reglage, Pliage, etc. etc.

Travaux de Ville exécutés à GRAND MARCHÉ et avec la plus grande exactitude.

ATTENTION! ATTENTION!!

Pour les Fetes de Noel & du Jour de l'An

Grande Vente à Réduction

DURANT LES MOIS DE

Décembre & Janvier

Dans le but d'écouler rapidement mon assortiment de Marchandises d'hiver, je vendrai à prix réduits mes imitations de Seal, Mouton et Loure. Drap Beaver, Melton et Tweeds, Mérinos et Cachemire à Soutane, Tapis, Prélarts, Rideaux et Pôles, Velours, Pluches, Soies et Satin, Bas, Gants, Mitaines, Châles, Nuages, Crémottes, Foulards et Capuches, Corps et Caleçons et Chemises en laine.

Profitez de ce Grand Avantage

ALLEZ ACHETER

A L'ENSEIGNE DU

CORSET D'OR

148, - NOTRE-DAME, - 148

NARCISSE ED. MORISSETTE.

Avis de Faillite

In Re JOSEPH BEAUDOIN, marchand de la paroisse de St-Luc, de Champlain, P. Q.

Les soussignés vendront par Encan Public, en bloc, à tant dans la piastre, Jeudi le 30 Janvier courant, à 11 heures A. M., à leur salle d'Encan, No. 95 Rue St Jacques, tout l'actif du dit failli, consistant en un

Table listing items and amounts: Stock de Marchandises-Sèches, Stock de Cuir se montant à, Quincaille, Ferronneries, Epicerie, Roulant, etc.

Dettes de livres se montant à, seront vendues séparément.

Pour autres informations S'adresser à C. DESMARTEAU, Curateur.

A. MARCOTTE & CIE, Encanteurs. Montréal, 21 Janvier 1890.

COUR SUPERIEURE

HECTOR LAMONTAGNE, marchand de la cité de Montréal.

JOSEPH EDOUARD MARTIN, marchand sellier, de la ville de Louiseville, Débitur-cédant.

Avis est par le présent donné conformément à une ordonnance de l'hon. Juge J. B. Bourgeois, Juge de la Cour Supérieure, il y aura le trente-unième jour de janvier, en la Salle des Audiences, au Palais de Justice, en la cité des Trois-Rivières, une assemblée des créanciers du débiteur-cédant pour nommer un Curateur et des Inspecteurs aux biens.

Trois-Rivières, 20 Janvier 1890. F. X. GUILLET, Député, P. C. S. District des Trois-Rivières.

LOTION PERSIENNE

Pour blanchir le teint, lui rendre un caractère d'ovale de rose, faire disparaître les rougeurs, le masque et autres taches de la peau.

La LOTION PERSIENNE est une préparation séricieuse, unique en son genre. C'est un véritable baume pour la peau. Ce n'est pas une poudre blanche, délayée dans de l'eau ou de l'eau de Cologne, mais une véritable lotion.

Lorsque la peau est brulée par le soleil, la Lotion Persienne lui rend promptement sa fraîcheur et son teint rose, en ajoutant une cuillerée de miel à l'eau pour se laver.

La Lotion Persienne, au contraire de l'essence, est une préparation médicamenteuse, transparente et limpide comme de l'eau.

Travaux de Ville exécutés à GRAND MARCHÉ et avec la plus grande exactitude.

S. LACHANCE, PROPRIÉTAIRE, 488 & 1540 Rue Ste-Catherine, Montréal.



Grand Avantage

OFFERT A TROIS-RIVIERES

M. J. E. P. RACICOT, demeurant au numéro 134 Rue Notre-Dame, Montréal, qui avait dévoué de venir passer tous les jeudis à Trois-Rivières et qui a obtenu tant de succès, nous ven, le nombre de ses malades à Montréal, se voit donc avec peine obligé de discontinuer ses voyages de chaque semaine.

Employez son Onguent Myérisique pour le rhume, et vos enfants seront guéris pour toujours sans aucun danger.

Son "Onguent de l'Orne" est indispensable pour le mal de gorge, les points de côté, les coups, etc. Sa "Préparation Tourgeoise" rendent le sang et les nerfs et donne aussi de l'appétit.

Son Sirop Pectoral n'a pas de rival pour la toux, les bronchites, le rhume et la consommation, il est également bon pour les enfants. Ayez-en toujours.

Le Ver solitaire, ce monstre qui fait tant de victimes est chassé dans l'espace de quelques heures par l'usage d'un Spécifique connu de M. Racicot seul.

19 Octobre 1889 — 1a



L'Expérimentation Agricole

Notes sur la Station Agronomique d'Ottawa.—Services qu'elle peut rendre aux cultivateurs de la Province de Québec.

II

Le but des Fermes Expérimentales ne saurait être mieux expliqué qu'en reproduisant les mots mêmes du Statut :

(a) Faire des recherches et vérifier les expériences destinées à constater la valeur relative, sous tous rapports, des différentes races d'animaux, et leur adaptabilité aux diverses conditions climatiques et autres qui régissent dans les différentes provinces et dans les territoires du Nord-Ouest ;

(b) Etudier les questions économiques qui se rattachent à la production du beurre et du fromage ;

(c) Éprouver les mérites, la vigueur et l'adaptabilité des variétés nouvelles ou non-essayées de blé et d'autres céréales et des récoltes des champs des graminées et plantes fourragères, des fruits, légumes, plantes et arbres, et distribuer parmi les personnes engagées dans la grande culture, l'horticulture ou la culture des fruits, aux conditions qui seront prescrites par le ministre, des échantillons des produits de surplus que l'on considérera spécialement dignes d'introduction ;

(d) Analyser des engrais, naturels ou artificiels, et faire des expériences avec ces engrais, afin de constater leur valeur comparative lorsqu'ils sont appliqués à des cultures de différentes espèces ;

(e) Etudier la composition et la digestibilité des aliments destinés aux animaux domestiques ;

(f) Faire des expériences dans la plantation d'arbres propres aux bois de construction ou à l'ombrière ;

(g) Etudier les maladies auxquelles sont sujettes les plantes et les arbres cultivés, et aussi les ravages des insectes destructeurs, et constater et essayer les moyens préventifs et remèdes les plus utiles dont il faut faire usage dans chaque cas ;

(h) Etudier les maladies auxquelles les animaux domestiques sont sujets ;

(i) Constater la vitalité et la pureté des graines agricoles ; et

(j) Faire toutes autres expériences et recherches se rattachant à l'industrie agricole du Canada, qui seront approuvées par le ministre.

Comme nous l'avons vu, le système était destiné à toutes les parties de la Confédération. Il a été tenu compte de cette disposition de la loi : une ferme a été fondée à Nappan, N.-E., pour les Provinces Maritimes ; une autre à Brandon, Man. ; une autre à Indian Head, T. N. O. ; une autre à Agassiz, C. B. ; mais la principale station se trouve à la Ferme Centrale d'Ottawa. C'est de cette dernière qu'il convient de s'occuper surtout, puisqu'elle est destinée à exercer son action parmi les cultivateurs de la Province de Québec.

Le terrain affecté à cette importante station centrale mesure une superficie de 466 acres. Il est situé sur les confins de la Cité d'Ottawa et occupe une légère éminence d'où on a une vue magnifique sur les édifices de la capitale fédérale, en même temps que sur les campagnes pittoresques du voisinage, tant dans la Province de Québec que dans Province d'Ontario. Le sol présente la variété nécessaire aux différentes pratiques de l'expérimentation. On y trouve tous les intermédiaires depuis la terre forte argileuse à la terre légère sablo-argileuse.

Le court espace de temps écoulé depuis sa fondation, n'a pas encore permis à l'établissement d'atteindre ce qu'on pourrait appeler la période des conclusions. Une partie du terrain a dû être défriché ; il a fallu construire les bâtisses nécessaires, se procurer l'outillage et d'instruments spéciaux, tracer et combiner les plans d'opération. Néanmoins le visiteur est agréablement surpris du haut degré d'organisation et du parfait état de fonctionnement qu'on a pu obtenir dans un si court délai. Le fait est que l'Hon. Ministre de l'Agriculture a été très heureux dans le choix du personnel chargé de la direction de la ferme. Ce personnel est composé d'hommes tout à fait compétants dans les rôles respectifs qu'ils ont obtenus uniquement en considération de leurs mérites. C'est un cas où l'on peut dire que la place a cherché l'homme qui a cherché la place.

Organisée sur toute la ligne, la ferme centrale est maintenant entrée sérieusement et pratiquement dans toutes les phases de l'expérimentation.

Une grande variété d'arbres, d'arbustes, de plantes fourragères ou légumineuses ; quantité d'espèce de grains dont l'introduction

on et l'amélioration sont considérées utiles au Canada, y sont déjà introduits et soumis à des cultures raisonnées et comparées.

Le laboratoire chimique est en pleine voie d'activité et rend de nombreux services. A la demande des cultivateurs on y analyse gratuitement les sols, les produits, les engrais artificiels et toutes substances dont la connaissance chimique peut aider à intéresser la classe agricole.

Dernièrement un colon français des Cantons de l'Est, qui, soit dit en passant, étudie avec soin et intelligence la composition du sol qu'il cultive, était désireux de connaître quelle proportion de carbonate de chaux y était contenue. Il en envoya un échantillon, par la poste, à la ferme expérimentale, et reçut, peu de temps après, par la même voie, un rapport élaboré qui lui donna ample satisfaction.

L'hiver dernier, plusieurs cultivateurs ont eu recours à la ferme pour faire éprouver la valeur comparative de différentes variétés de graines, offerte en vente par les marchands de Montréal et d'ailleurs. Et cette facilité offerte à tous de contrôler, sans frais, la qualité des semences, a déjà mis beaucoup de commerçants sur leur garde et aura pour effet de prévenir bien des abus.

La culture des arbres fruitiers est l'objet d'une attention toute spéciale. On a fait venir et on continue à importer des variétés de la Russie et d'autres climats rigoureux. Du moment qu'on aura éprouvé suffisamment la valeur d'une espèce, et qu'on n'aura plus de doute sur sa parfaite acclimatation dans notre pays, on en recommandera l'introduction générale dans nos campagnes et surtout on fera une distribution gratuite des greffes et boutures utiles à cette fin.

J. A. CHICOYNE.

Recommandé

Nous recommandons de nouveau à nos lecteurs une publication qui mérite tout leur encouragement. Nous voulons parler de

L'Almanach des Ames du Purgatoire pour 1890

Cet almanach est par lui-même très intéressant. Il contient un tableau des fêtes de chaque jour de l'année et des indulgences accordées aux membres de "l'Œuvre des Ames du Purgatoire," des détails pleins d'intérêt sur les missions et la conversion des infidèles, des récits démontrant la puissante intervention des âmes des défunts, etc.

Mais ce qui en fait surtout le mérite, c'est que le produit de la vente de cet Almanach va entièrement à la caisse de "l'Œuvre des Ames du Purgatoire" et sert à faire dire des messes.

Nous n'avons pu nous procurer qu'un nombre restreint d'exemplaires.

Prix, cinq centimes.

On demande une servante pour une famille privée.

S'adresser à ce bureau.



A. A. LANTIER

CHIRURGIEN-DENTISTE
Elève du Collège Dentaire de New York.

24, Rue Des Forges

En Face du Marché

(En haut de chez O. CARIGNAN.)

Extraction des dents sans douleur au moyen du Gaz Hilarant, du Gaz Vegetal, du composé Anesthésique du Dr Von Bonhorst, de la Cocaine, du Chloroforme de l'Ether et d'un APPAREIL ELECTRIQUE.

Piombage des dents en OR, PLATINE, ARGENT et CIMENT.

Dentiers Artificiels fait sur commande.

Trois-Rivières, 2 Nov. 1888—1a

HOTEL

St. James

TROIS-RIVIERES

Madame Vve NAPOLEON DUFRESNE à l'honneur d'informer le public voyageur qu'elle vient de faire l'acquisition du splendide Hotel connu sous le nom de

HOTEL ST. JAMES

Cet hotel qui est spacieux et élégamment meublé se trouve situé en face du fleuve St Laurent, à quelques pas du débarcadère des vaisseaux de la Cie du Richelieu et à peu de distance de la Gare du Pacifique Canadien, où les omnibus de l'Hotel font le service régulier à l'arrivée et au départ des trains.

L'Hotel St. James est pourvu de toutes les améliorations modernes. Le service y est fait avec soin et ponctualité. Table de première classe, chambres excellentes, etc.

En allant à Trois-Rivières, ne manquez pas d'aller à l'Hotel St. James, le rendez vous favori de tous les voyageurs qui aiment le véritable At Home.

Dame Vve NAP. DUFRESNE. PROPRIETAIRES

FONDERIE CANADIENNE



Remillard & frere

Propriétaires

29, Rue St-Georges, 29

TROIS-RIVIERES.

MANUFACTURIERS

D'Engins, Machineries

Pour Moulins de tous genres

Arbr. de Couche, Poulies, Etc

Poëles, Charrues, Chaudières

Aussi :

Roues Turbine Vulcan & Leffels

SPÉCIALITÉS :

Moulins à Carde etc. etc.

Une Visite est Sollicitée.

REMILLARD & FRERE



Ed. Neveu

FERBLANTIER

Plombeur & Couvreur

— ET —

Poseur d'Appareil de Chauffage de toutes sortes.

M. ED. NEVEU annonce à ses nombreux praticiens et au public en général qu'il vient de transporter sa boutique aux

Nos. 11 & 13 Rue Badeaux

Porte voisine de M. Prime Sarasin

TROIS-RIVIERES

M. Neveu continuera comme par le passé à donner satisfaction à tous ceux qui lui accorderont une part de leur patronage, ayant toujours à sa disposition d'habiles ouvriers pour exécuter à domicile toutes les commandes du métier.

Lieux d'Aisances (Closets) de toutes les sortes

Les meilleurs dans le Dominion.

De bonnes références peuvent être fournies sur demande.

— AUSSI —

Assortiment complet de ferblanteries à des prix très réduits.

Charbon de bois à vendre.

Satisfaction à Tous.

DD. NEVEU, Ferblantier.

8 mai 89—3m

ETABLISSEMENT

— DE —

TAILLEUR

DE PRATIQUE

ZOEL GUILLEMETTE

N^o. 156

RUE NOTRE-DAME

TROIS-RIVIERES

Toute personne fournissant le drap pourront le faire convertir en habitement, au plus bas prix, et d'après les dernières modes.

Des hommes seulement, des ouvriers d'expérience sont employés pour faire les habits. Nous mettons le plus d'ouvrage que possible dans un pardessus, ou dans un habitement pour satisfaire les clients. C'est-à-dire que nous vous promettons satisfaction sous-tout rapport.

Coupe parfaite, et Garantie

ELEGANTE

PHILIAS BELAND

BOUCHER

ETAL No. 31

Marché aux Denrées

TROIS-RIVIERES

M. P. BELAND tient constamment en mains toutes sortes de Viandes Fraiches de première qualité, tel que : Veau, Veau, Mouton, Lard Frais et Sale, Etc.

RÉSIDENT : 72, St. François-Xavier.

1 Nov. 1888—6m

Adresses d'Affaires

Denoncourt & Harnois

AVOCATS

No. 47, RUE ROYALE

TROIS-RIVIERES

N. L. DENONCOURT, C. R. JOS. HARNOS

Arthur Olivier

AVOCAT

No. 4, RUE ALEXANDRE

TROIS-RIVIERES

L. P. Guillet

AVOCAT

No. 5, RUE ALEXANDRE

Porte voisine de la Banque Québec.

TROIS-RIVIERES

F. VALENTINE

COMPTABLE PUBLIC

— ET —

Liquidateur de Faillite

No. 30, RUE ROYAL

TROIS-RIVIERES

Téléphone No. 85.

Thomas Bournival

Importateur & Marchand d'Épiceries

— EN —

GROS ET EN DETAIL

No. 46, Rue Des Forges

TROIS-RIVIERES

On trouvera constamment au magasin de M. T. BOURNIVAL un assortiment des mieux choisis de

Thé, Café,

Lard, Saindoux,

Farine, Melasse,

Sucre,

Vins de Messe,

Liqueurs de toutes sortes,

Etc. Etc.

Une Visite est Sollicitée

Trois-Rivières, 2 Nov. 1888—Jun

AU CLERCE

ET

AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Réparations des vases sacrés et Ornement d'Eglise.

Tels que : Chandeliers, Lampes, encensoirs Ciboules, etc., etc.

Pour la satisfaction des personnes qui voudront bien confier au soussigné toutes réparations pour le plaquage en OR, en ARGENT ou en NICKEL soit des vases sacrés ou de plateaux, corbeilles, couteaux, fourchettes, cuillers, etc., il leur produira des certificats qu'il tient des membres du clergé et d'autres personnes distinguées, qui tous ont été satisfaits de la qualité et du fini de l'ouvrage.

Le soussigné tient aussi en main un stock d'argenteries complètes, tel que : Plateaux, Cuillers, Anneaux, Boutons de fantaisie, Couteillers, etc., etc., tous articles d'un goût et présentables pour cadeaux.

Aux Marchands ou autres personnes de la Campagne

qui voudraient ajouter à leur commerce une ligne nouvelle, demander la liste des prix ainsi que le catalogue à

LEOPOLD GIRARD,

MANUFACTURIER DE

CERQUEIL et de GARNITURES de CERQUEIL

220, 222, 224, 226,

RUE NOTRE-DAME

TROIS-RIVIERES,

AU FEU ! AU FEU !

G. CORBEIL & Frère

FORGERONS

284, Rue Notre-Dame,

TROIS-RIVIERES.

Ils forment leurs pratiques et le public en général qu'ils seront toujours prêts à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien leur confier. Tout travail sera fait avec ponctualité et garanti.

SPECIALITÉ : Ferrage des chevaux.

Attention spéciale pour tous.

G. CORBEIL & FRERE.

Trois-Rivières, 2 Nov. 1888—1a

Lettres Funéraires imprimées à une heure d'avis et à très bas prix aux ateliers du Trifluvien.

GRANDE

Importation du Printemps

Venant directement de recevoir différentes cargaisons de Liqueurs variés, et des plus choisies, tel que :

Vins d'Espagne Taragone blanc, Oporto (Rouge)
Vin de messe et Tarragone Sicile, en Fûts
Nouveau Vin de messe Mystella.

Et aussi grande importation de Brandy (Cognac). Marques les plus connues et les plus estimées. Tel que :

Hennessy Quantin & Cie Jules Duret & Cie
Jules Bellerie Latrèbe & Cie Drolet & Cie

EN FUTS ET EN CAISSE.

DE PLUS : 600 Caisses de Gin JDKuyper & fils (Rouge et vert) le meilleur qu'il y ait dans le marché.

Importateur des Whisky et Rye de Gooderham et Worts.

Vieux Rye de 5 ans, en Quart.

" " " " " " " "

" " " " " " " "

" " " " " " " "

Ayant constamment en mains tous les liqueurs fines. Tel que :

- Chartreuse Vin Bordeaux Barton et Guestier. Absinthe Suisse
- Benedictine " Sauterne Lacombe Vernouth
- Maraschino " St Julien Lime Juice
- Curaçao " St Estèphe Hop Bitters
- Kirsh " Duclou Vineau Stoughton Bitters
- Scotch Whisky Lockatine. Champagne
- Lewis Pommery
- Ths Cameron Sherry Cartwright
- Malt Stewart Rousillon Port
- Bourbon Quebec Port
- Irish Whisky Trois-Rivières Port
- Gaelic " New Brunswick Port
- White Wheat " Old Ton Gin Booth. Ginger Wine
- " " " " " " " "
- Rob Roy

SPECIALITES :

Farine à boulanger, acheté des meilleurs moulins de Minnesota et vendu au prix de Montréal.

Agent pour les célèbres remèdes du Dr Morin de Québec, aussi que tous remèdes Patentés, à très bas prix.

Seul Agent pour la célèbre Eau Minérale DIVINA, recommandée par les meilleurs Médecins de la Puissance.

Assortiment complet d'Épiceries des meilleures qualités.

EN GRO ET EN DETAIL.

O. CARIGNAN

IMPORTATEUR

24 & 26, RUE DES FORGES, 24 & 26

TROIS-RIVIERES

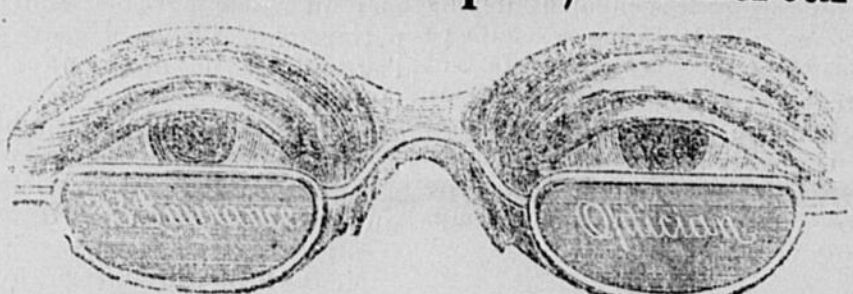
Célèbres Lunettes

..... DE

B. LAURANCE

No. 63, Hatton Garden, - Londres, Angleterre

246, Rue St-Jacques, Montreal



P. V. AYOTTE, seul Agent à Trois-Rivières

Les lunettes et lorgnons de B. Laurance sont les seuls marchandise anglaises sur le marché canadien, composé scientifiquement du plus pur cristal ou verre optique spécialement fabriqué pour cet objet, ils sont sans exception les plus aptes pour réparer les ravages du temps et donner une vue parfaite.

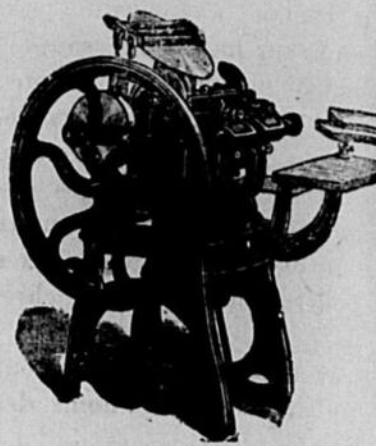
Ces lunettes sont recommandées par les opticiens les plus éminents de la faculté médicale.

Défiez-vous de ces verres à bon marché qui vous rendent aveugle.

C'est avec l'aide d'un instrument de précision que l'on vous donnera les lunettes dont vous avez besoin.

Trois-Rivières, 14 Nov. 1888.

P. V. AYOTTE, Agent



IMPRESSIONS

— DE —

LUXE

Avec les types les plus récents et du meilleur goût de façon à satisfaire à toutes les exigences au bureau du

TRIFLUVIEN

COIN DES RUES

Notre-Dame & Platon

TROIS-RIVIERES

On imprime à cet atelier avec ponctualité et dans les derniers goûts typographiques tous les ouvrages de ville, tels que :

- Placards,
- Pancartes,
- Cartes d'affaires,
- Entêtes de comptes,
- Entêtes de lettres,
- Blancs de Reçus,
- Blancs de Billets,
- Enveloppes,
- Catalogues,
- Pamphlets,
- Circulaires,
- Programmes,
- Lettres Funéraires
- Factums, Etc., Etc.

Des échantillons de tous ces ouvrages peuvent être vus à nos ateliers, où ceux qui voudront bien nous favoriser de leur commande pourront faire leur choix

Notre collection de types de goût et d'ornementation est des mieux choisies et des plus variées.

Toute commande par écrit sera exécutée sans délai.

Toute communication devra être adressée à

P. V. AYOTTE,

TROIS-RIVIERES, P. Q.